Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 19 (1874)

Heft: 10

Nachruf: Nécrologie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nard. Le roi de Sardaigne est donc sans moyen de défendre les deux

avenues de ses Etats au midi des Alpes.

Genève est la clef de cette route du Simplon, comme celle de la Suisse du sud-ouest. Il aurait été à désirer pour la tranquillité de la Suisse, du Piémont et de l'Autriche qu'un bon système de frontières militaires au sud-ouest de l'Helvétie eût été adopté. Ce plan ayant été écarté, que reste-t-il à faire pour éloigner toute tentative d'agression sur ce point, lorsqu'il s'élèvera des différends entre la France et l'une des trois puissances que la sûreté de Genève intéresse?

De la manière dont la frontière a été fixée à Paris, une seule marche suffit à un corps d'armée français pour couper Genève du Valais, laisser sans retraite les troupes piémontaises qui se trouveraient dans ce pays et s'établir sur la rive méridionale du lac. Supposons que cela eût lieu avec des vues sur l'Italie. La France protesterait de son respect pour la neutralité helvétique, jusqu'au moment où il lui conviendrait de prétexter la nécessité pour faire contre le Valais un effort rapide que la Suisse ne serait point à temps de prévenir. Genève tomberait alors par la famine, et la retraite de l'armée française serait assurée. Mais si le Piémont et la Suisse confondaient leurs intérêts pour la défense commune, une telle entreprise deviendrait si difficile et d'un succès si douteux, qu'il n'est point probable que la France s'y engageât au risque de se brouiller avec toutes les puissances garantes de la neutralité helvétique. Il pourrait être convenu entre le roi de Sardaigne et la Confédération, sous la garantie des puissances, que toutes les fois qu'une apparence de danger extérieur menacerait la Suisse et appellerait ses inilices sous les armes, la province de Carouge, le Chablais et le Faucigny seraient occupés par les troupes suisses et protégés par la neutralité helvétique aux frais de ces provinces. Et comme l'avantage de faire défendre son pays par la Suisse serait très grand pour le roi de Sardaigne, il serait naturel que cet avantage fût acheté par la cession d'une petite portion de territoire de cinq à six mille habitants dont Genève a besoin pour lier entre elles les parcelles de son domaine en Savoie. Le tout sans préjudice à la route militaire à travers le Chablais, accordée exclusivement et en tout temps aux troupes suisses.

Enfin, il est à désirer que le roi de Sardaigne soit lié à ne céder ni à échanger aucune portion de son territoire ci-dessus désigné, à aucun autre Etat qu'à la Suisse.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

Le 4 mai est mort, à Coire, dans sa ville natale, le général Jean-Ulrich de Salis-Soglio, âgé de 84 ans. Destiné d'abord au commerce, il se décida plus tard pour la carrière militaire, entra comme officier de cavalerie au service de la Bavière et fit, sous le maréchal Wrede, les campagnes de 1813 et 1814. Il se distingua à Hanau et à Brienne, et fut blessé deux fois. En 1815, il entra comme capitaine dans les régiments suisses au service de la Hollande. Il ne se retira qu'en 1840 avec le grade de major-général.

Rentré dans sa patrie, il fut nommé colonel fédéral. Il devait commander, en 1844, les troupes fédérales destinées à intervenir dans le Valais. En 1847, il fut appelé à prendre le commandement en chef de l'armée du Sonderbund, et il eut le tort de se charger de cette lourde tâche, bien au-dessus de ses forces. On sait qu'il n'y brilla guère; ses dispositions générales et ses opérations furent au-dessous du médiocre. En revanche, c'était un bon troupier, ferme, consciencieux, vigilant. Il paya de sa personne et fut blessé à Gislikon. Après avoir vécu quelque temps à Munich, il rentra au canton des Grisons, où il finit ses jours éloigné de toute agitation politique.

Un de nos plus illustres et meilleurs compatriotes, le grand peintre Gleyre, est mort le 5 mai à Paris. Originaire du canton de Vaud, de Chevilly, près La Sarraz, il venait y passer quelques jours chaque année; la commune et les bonnes femmes de Chevilly lui doivent une fontaine couverte, qui témoigne de ses sentiments philanthropiques. Son renom universel et sa légitime autorité dans le monde parisien n'avaient diminué en rien son attachement au pays. C'est pour lui surtout qu'il aimait à travailler, et, à nous Vaudois, son charmant atelier de la rue du Bac était toujours ouvert, quoique fermé à beaucoup d'importuns. Outre ses grandes toiles des Illusions perdues, de l'Exécution du major Davel, des Romains sous le joug de Divicon, etc., on a de lui d'excellents portraits, entre autres du général Jomini, de Victor Ruffy, d'Haldimand, de Kern. Le Conseil d'Etat vaudois, justement jaloux de ne pas laisser à la terre étrangère sa dépouille mortelle, l'a fait revenir de Paris et déposer au cimetière de Chevilly, dimanche dernier. Un nombreux et solennel cortége, de beaux chants, d'éloquents discours ont donné à cette cérémonie le cachet d'une touchante manifestation nationale.

Vendredi dernier 45 mai ont eu lieu, à La Sarraz, les obsèques du général de Gingins. Une grande foule y était accourue de toutes les localités avoisinantes, ainsi que de Lausanne, de Genève, de Berne. Le défunt, frère cadet du célèbre historien, était né en 1792. Il n'avait pas encore fini ses études, quand il prit du service militaire en Angleterre en 1807, comme sous-lieutenant. Il fut envoyé avec son

régiment en Calabre, puis en Espagne, enfin au Canada.

Rentré en Suisse à la paix, il fut quelque temps aide-major d'un de nos bataillons d'infanterie. En 1829, il repartit pour l'étranger, pour Naples, où il devint successivement lieutenant-colonel, colonel, ensin général. Blessé lors des échauffourées du 15 mai 1848, il prit sa retraite avec la pension de général napolitain s'ajoutant à celle d'ancien officier du service britannique. Il vécut dès lors dans son château de La Sarraz, au milieu de l'estime et du respect de toute la contrée. C'est là que, dans la nuit du 12 au 13 mai, il termina calmement une des plus actives et honorables carrières militaires qu'il ait été donné à un ensant de la Suisse de parcourir.

>>>>